De quoi le 5 juillet 1962 est-il le nom?

FOUAD SOUFI*

Comme tous les événements qui ont marqué l'histoire contemporaine de notre pays, et plus particulièrement l'histoire de la Guerre de Libération Nationale (G.L.N.), le 5 juillet 1962 a son histoire. Une histoire aussi singulière que complexe.

C'est par la loi nº 63/278 du 26 juillet 1963 que le 5 juillet a été fait fête légale : celle de *l'Indépendance et du F.L.N.* Cette loi avait été promulguée, par le Chef du Gouvernement, Président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères Ahmed Ben Bella après délibération et adoption par l'Assemblée Nationale Constituante. Elle avait été contresignée par les trois vice-présidents (Houari Boumediène, Saïd Mohammedi et Rabah Bitat) et l'ensemble des ministres.

On peut considérer que l'extraordinaire liesse populaire a fait inscrire à tout jamais, le 5 juillet 1962 dans notre histoire. Mais, il est tout aussi vrai, néanmoins, que trois années plus tard, le 5 juillet 1965 fut triste, les drapeaux ne furent pas arborés sur les balcons et aux fenêtres, pas de festivités particulières. Par contre à partir de 1966, la commémoration du 5 juillet se confond avec les défilés militaires suivis des défilés de la jeunesse et les Algériades et les mouvements d'ensemble, dans le stade du 20 août puis dans celui du 5 juillet. En juillet 1982, toutes les festivités prévues pour le 5 juillet sont annulées, en témoignage de solidarité avec les peuples palestinien et libanais victimes, depuis le 6 juin, de l'invasion du Liban par Israël. Alors même que les communiqués officiels relayés par la presse écrite, faisaient du 5 juillet la Fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, ce n'est qu'en 2005 qu'un changement intervienne dans l'intitulé donné par la loi à cette fête. Le 5 juillet 1962 devient, par les effets de la loi n° 05-06 du 26 avril 2005, *la fête de l'Indépendance*, mais elle n'est plus celle du Parti.

Tout monde se souvient, en 2012, de l'incompréhension de l'opinion publique et dont la presse nationale s'était faite l'écho, face à la tiédeur des festivités organisées à Alger et au contraire des grosses réactions en France. Mais fêtait-on la même chose ? Pour nous le déclenchement de la Guerre de Libération est plus important que sa conclusion. « *La lutte sera longue, mais l'issue est certaine* », peut-on lire dans la Proclamation du 1^{er} Novembre. De leur côté, pour les Français le 5 juillet 1962 marque la perte de l'Algérie française !

Dans les années 1990, le débat sur le statut historique et mémoriel du 5 juillet 1962 a porté sur sa réalité historique et son usage. Le professeur Brahim Brahimi, dans un article-interview accordé au quotidien *Horizons*, avait souligné que la véritable date de l'Indépendance est le 3 juillet et non le 5 juillet. De la même manière, le professeur Abdelmadjid Merdaci, avait écrit que « sur le strict plan historique, ce fait ne peut être contesté : l'Algérie est devenue un État souverain et indépendant à la date du 3 juillet 1962 ». Le

^{*} Inspecteur des bibliothèques et archives à la retraite, ancien sous-directeur à la direction générale des archives nationales.

Fouad Soufi

débat a repris en 2012 à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Indépendance. On avait même parlé de « falsification de l'histoire ! » La raison et la fierté nationales ont outrepassé la réalité historique.

Il faut se souvenir que dans son communiqué du 3 juillet 1962, le Président de la République française avait pris acte officiellement des résultats de référendum du 1er juillet, et confirmé ainsi le choix des Algériens de l'Indépendance. A cette date donc, « les compétences afférentes à la souveraineté sur le territoire des anciens départements français d'Algérie, sont, à ce jour transférés à l'Exécutif Provisoire de l'Etat algérien ». La France transmet ses compétences à l'Exécutif Provisoire mis en place après les Accords d'Evian du 19 mars, mais pas au F.L.N. et encore moins au G.P.R.A. Le fait est là et les faits sont têtus! Aussi, faire du 3 juillet la Fête de l'Indépendance, c'est, implicitement d'abord puis légalement ensuite, admettre et reconnaître que l'Algérie doit son indépendance à une décision du Président de la République française. C'est aussi implicitement et par voie de conséquence nier les sept années et demie de lutte armée ; c'est oublier les luttes politiques et sociales antérieures et tous les mouvements de révolte qui ont jalonné l'histoire de l'Algérie colonisée. C'est donc accepter que le choix d'une date symbolique de notre histoire nationale, de notre roman national soit le fruit d'une décision de l'État français et pas le résultat des luttes du Mouvement national libérateur. Il faudrait relever également que personne n'avait appelé à manifester ni le 3, ni le 4 juillet. Bien au contraire, à Oran, après le meeting du Comité de Réconciliation du 29 juin, il avait été interdit de manifester du 30 juin, veille du scrutin, au 4 juillet, lendemain de la reconnaissance officielle de l'Indépendance.

La question reste entière : « pourquoi alors le choix de la date du 5 juillet ? ». Il est vrai que dans l'histoire contemporaine de notre pays deux événements particuliers ont été enregistrés comme des faits quasi-incontestables : le 5 juillet 1830 et le 5 juillet 1962. La colonisation de l'Algérie aurait commencé le 5 juillet 1830 et se serait achevée le 5 juillet 1962. « Ils sont entrés un 5 juillet, ils sont sortis un 5 juillet ! » L'Histoire est certes bonne fille mais elle a ses exigences ! Elle ne peut se satisfaire de raccourcis même et surtout quand ils se donnent l'air sérieux. Comment comprendre ces deux « 5 juillet » ?

Le 5 juillet 1830 est le jour de la capitulation du Dey Hussein et de l'occupation d'Alger par les troupes françaises, mais uniquement Alger, il faut le souligner. Nous en avons fait le début de la colonisation (132 ans de colonisation!) comme si, à cette date, l'histoire avait déjà été écrite. Mais bien avant nous, en 1923, un historien français Gabriel Esquer, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement général avait fait de «La prise d'Alger, 1830, le commencement d'un empire ». Le Dey et son entourage quittent la ville. La population d'Alger, en premier lieu et celle du Dar-es-Soltane réagit chacune à sa manière, au fur et à mesure des avancées et des razzias de l'armée française. Il en fut de même pour les trois beys. Le bey Hadj Ahmed de Constantine reprend le combat en revendiquant sa légitimité. Et pour cause. Ses deux autres collègues ont développé une autre attitude. Celui de Médéa essaie en vain de résister et celui d'Oran, abandonné par tous et surtout par la Qadiriyya de Sidi Mahi-Eddine, père d'Abd-el-Qader, le futur Emir. Le bey Hassan et sa famille prennent le chemin de l'exil. Il faut souligner que le commandement français confie Oran et le beylik à un bey tunisien! Aussi dire que la colonisation française de l'Algérie a commencé le 5 juillet 1830, c'est aussi nier deux tentatives nationales. Celle de Hadj Ahmed qui se posait en héritier légitime de l'Ancien Régime et celle de l'Emir Abd-el-Qader, qui avait posé et développé les jalons d'un État nouveau. La fin de l'expérience de l'Emir, le 27

décembre 1847, d'ailleurs plus que celle du Bey Hadj Ahmed trop isolé, a sonné le glas de la liberté pour le peuple algérien.

Fêté en grandes pompes un siècle plus tard – les fameuses fêtes du Centenaire en 1930 – le 5 juillet devient vite une journée de deuil pour le mouvement national. En 1952, l'organe du M.T.L.D., l'*Algérie Libre* rappelle à ceux qui l'auraient oublié que le 5 juillet 1830 est une journée de deuil pour le peuple algérien. Dans *al-Manar* du 7 juillet 1953, Mahfoud Bouzouzou, dirigeant SMA, rappelle que le 5 juillet 1830 dit par l'administration coloniale « anniversaire de la Convention Bourmont », était l'anniversaire d'un événement calamiteux : l'anniversaire de l'occupation d'Alger par les troupes françaises. Il en sera ainsi jusqu'en 1961 comme le montre la lecture d'*El Moudjahid* des années 1956-1962.

Le changement intervient le 5 juillet 1961. Le G.P.R.A. lance un appel le 1^{er} juillet, pour le 5 juillet, à une grande grève nationale contre la partition de l'Algérie. Le succès de cette grève confirme le choix des Algériens quant au destin qu'ils souhaitent pour leur pays. Au plan international, le G.P.R.A. remporte une seconde éclatante victoire, après celle des manifestations de décembre 1960. Il a renforcé sa position de représentant légitime et unique du peuple algérien. Le 5 juillet 1961 s'inscrit, pourtant, dans la liste des journées disparues de l'histoire du Mouvement national. Cette grande grève et les manifestations qui s'en suivirent sont l'une des clés qui expliquent le choix de la date du 5 juillet comme journée de commémoration de l'Indépendance, en 1962 puis confirmée par une loi en 1963.

Le choix du 5 juillet, par l'Assemblée Nationale Constituante ne peut-il pas être considéré comme le dernier point sur lequel l'ensemble des acteurs nationaux étaient d'accord ? La chronologie des événements a fait du 5 juillet la date de la plus grandiose manifestation jamais connue jusqu'à nos jours. Elle a secoué toutes les villes et tous les villages du pays. Il est vrai, aussi, que cela a conduit à une sorte de télescopage dans notre mémoire collective entre un 5 juillet 1830, journée de deuil et un 5 juillet 1962, journée de liesse populaire.

Il n'en demeure pas moins qu'entre ces deux représentations de la date de l'Indépendance, il faut, pour la compréhension des événements, insérer tout à la fois le 5 juillet 1961, la crise au sein du F.L.N., les derniers jours de la présence française en Algérie et le départ massif des Européens. S'il est vrai que depuis le 19 mars de nombreuses régions d'Algérie, sinon la majorité, connaissaient le calme et même la paix, d'autres au contraire étaient encore soumises aux rudes combats contre l'O.A.S. L'Exécutif Provisoire assurait tant bien que mal la gestion du pays.

Enfin, il y a un *autre* 5 juillet dans ce 5 juillet 1962. Si le calme est revenu à Alger après l'accord du 17 juin entre l'Exécutif Provisoire et l'O.A.S., à Oran, l'O.A.S. locale n'avait pas renoncé à son œuvre destructrice. A Oran, les fidayine du F.L.N. sont engagés dans une terrible lutte contre l'O.A.S. depuis une année. Ils sont renforcés par la venue des premiers éléments du M.A.L.G. entrés à Oran avant ou après le 19 mars selon les témoignages. Tous furent placés depuis cette date sous la direction de la Zone Autonome d'Oran (Z.A.O.) créée par la Wilaya V et dirigée par le capitaine Bakhti Nemmiche. L'attentat à la voiture piégée du 28 février (autre journée portée disparue de notre histoire nationale et officielle) avait illustré tragiquement le niveau de haine et de violence de l'O.A.S. Alors, après le 19 mars, une sorte d'alliance tactique s'établit entre la Z.A.O. et l'armée française considérée désormais par l'O.A.S. comme une armée d'occupation. Les soldats français victimes de l'O.A.S. préfèrent être soignés à l'infirmerie du F.L.N. à M'dina Jadida, plutôt qu'à l'hôpital civil, l'hôpital militaire Baudens étant trop loin. Les exactions, les tueries aveugles, les

120 Fouad Soufi

destructions commises par l'O.A.S. séparent toujours plus Algériens et Européens. Une sorte de frontière invisible avait déjà traversé les quartiers depuis au moins l'été 1961. Par leurs actions, par leur sacrifice suprême, les fidayine du F.L.N. ont maintenu Oran dans le giron national et ont donc évité que la ville ne devienne une enclave française.

Vaincus, les derniers chefs de l'O.A.S. abandonnent la ville et la population européenne, le 27 juin selon leurs propres témoignages avalisés par les historiens et le 5 juillet 1962 des défilés quittent notamment M'dina Jadida et convergent vers la place Foch (actuelle place du 1^{er} Novembre), vers le siège de la mairie. Des coups de feu éclatent. Qui ? Où ? Pourquoi ? Un seul cri sort des manifestants : « *C'est l'O.A.S. !* » Le décompte macabre des morts Algériens et Européens fait l'objet encore d'un débat tout comme et surtout les motifs de ce déchaînement de violence. Un autre 5 juillet est porté disparu.

La guerre ne s'est donc pas achevée le 19 mars, puisque ce n'était que le cessez-le feu. Mais ce cessez-le-feu avait tout de même consacré la Proclamation du 1^{er} Novembre. Par ses vaines provocations contre la population algérienne tant à Alger qu'Oran, l'O.A.S. a trouvé sa raison d'être en essayant de le faire capoter. Le résultat le plus probant aura surtout été de faire la démonstration des très forts liens entre les Algériens et le F.L.N./A.L.N. et le G.P.R.A. La guerre ne s'est pas achevé non plus le 17 juin comme essaie de l'avaliser un article (extrait d'un ouvrage) qui circule ces derniers temps. L'O.A.S.-Alger a déposé les armes après avoir voulu négocier directement avec le G.P.R.A. une place dans le paysage politique de l'Algérie indépendante. Entre le 17 juin et le 5 juillet des Algériens ont perdu la vie en fêtant la liberté à Oran. En tout état de cause, ces morts quelle que soit leur origine méritent respect et reconnaissance.

Ce sont bien ces grandes manifestations populaires qui ont inscrit à tout jamais, le 5 juillet 1962 dans notre histoire. L'acte politique du 3 juillet a vite été effacé au profit du souvenir de cette journée qui, à part les tragiques événements d'Oran, a marqué des générations entières d'Algériennes et d'Algériens. Le 5 juillet 1962 est et reste encore, le marqueur identitaire le plus puissant de notre Nation, mais après, bien après, le 1^{er} Novembre 1954.